

Couverture santé des journalistes pigistes : c'est signé !

24 septembre 2015

Communiqués de presse, Santé-Prévoyance, Pigistes, Négociations de branches, Accords

Couverture santé des journalistes pigistes : c'est signé !

Après plus d'un an et demi de négociation, l'accord de branche instaurant un régime conventionnel de remboursement des frais de santé pour les journalistes pigistes a été signé ce jeudi 24 septembre par quatre organisations syndicales, au premier rang desquelles le SNJ. Le premier syndicat de journalistes a été de loin le plus gros contributeur de ces discussions, qui faisaient suite à neuf mois de travail au sein de la commission paritaire d'Audiens, le groupe Prestations sociales de la Communication et du Spectacle. Le régime résultant de cet accord sera mis en place le 1er janvier 2016. Il remplacera le régime de prévoyance instauré par l'article 38 et l'annexe III de la CCNTJ, réécrite, et élargie aux frais de santé. Pour l'heure, l'accord concerne tous les journalistes pigistes de presse écrite et des agences, mais il est d'ores et déjà prévu d'engager son extension à l'ensemble des médias.

Non seulement ce texte va améliorer de façon sensible les prestations de prévoyance (décès, incapacité de travail, invalidité, maternité) des journalistes rémunérés à la pige, mais il ouvrira également l'accès à un dispositif de complémentaire santé spécifique à ces salariés, par essence multi-employeurs. Un dispositif rendu très attractif grâce à la participation d'un fonds mutualisé, alimenté par une cotisation prélevée sur les entreprises qui emploient des journalistes rémunérés à la pige.

Le SNJ se félicite grandement de cet accord qui devrait améliorer sensiblement la protection sociale des journalistes pigistes dont une grande partie est confrontée à la précarité et à des conditions d'exercice particulièrement difficiles. Il continuera d'être en première ligne pour que toutes les dispositions prévues dans cet accord et autres droits des journalistes pigistes soient scrupuleusement respectés.

Paris, le 24 Septembre 2015

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Couverture-sante-des-journalistes-pigistes-c-est-signé>